École Monseigneur-Gilles-Gervais
1435, rue Châteauguay
Saint-Bruno (Québec) J3V 3A9
Tél. : 450.653.7610
Téléc. : 450.653.8228
Courriel : gervais@csp.qc.ca

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, tenue de façon virtuelle le 20 octobre 2020 via l'application *Microsoft Teams*.

Membres présents : Maude Pelletier-Bernier (présidente), Carl Gagnon, (vice-président), Brigitte Cusson (parent), François St-Germain (parent), Theodora Navarro (parent), Brigitte Lauzon-Fibich (parent), Pascale Ghelyn (enseignante), Véronique St-Laurent (enseignante), Julie René De Cotret (enseignante), Line Noël (Service de garde), Manon Beauregard (orthopédagogue), Dominique Normand (soutien), Hélène Poirier (directrice-adjointe) et Nathalie Couillard (directrice), Karine Gingras (parent substitut), Christian Roy (parent substitut)

Membres absents :

1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

Madame Couillard constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h30.

2 ÉLECTIONS

2.1 Procédure d'élection au poste de présidente ou de président du conseil d'établissement

2.2 Élection au poste de présidente ou de président

- M. Carl Gagnon propose Maude Pelletier-Bernier comme présidente.
- Madame Maude Pelletier-Bernier est élue présidente du conseil d'établissement 2020-2021.

2.3 Détermination d'un vice-président

- Mme Maude Pelletier-Bernier propose M. Carl Gagnon comme vice-président.
- Monsieur Gagnon est élu vice-président du conseil d'établissement 2020-2021.

3 REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Dominique Normand, secondé par M. Carl Gagnon, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des membres
2. Élections
   - 2.1 Procédure d'élection au poste de présidente ou de président du conseil d'établissement
   - 2.2 Élection au poste de présidente ou de président
   - 2.3 Détermination d'un vice-président
3. Revue et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du compte-rendu du 10 juin 2020
5. Suivi au compte-rendu du 10 juin 2020
6. Parole au public
7. Informations
   - 7.1 Direction
   - 7.2 O.P.P.
   - 7.3 Représentant au service de garde
   - 7.4 Représentante au Comité de parents
   - 7.5 Membres du CE
   - 7.6 Parole au public
8. Affaires reportées et affaires nouvelles
   - 8.1 Représentant de la communauté
   - 8.2 Règles de régie interne
   - 8.3 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement
   - 8.4 Calendrier des séances
   - 8.5 Dénonciation d'intérêt des membres
   - 8.6 Liste des membres du conseil d'établissement 2020-2021
   - 8.7 Activités éducatives complémentaires 2020-2021
   - 8.8 Rapport annuel 2019-2020 à adopter et bilan du plan d'action du projet éducatif (information)
   - 8.9 Proposition de modification pour l'horaire des 4e, 5e et 6e année
   - 8.10 Formations obligatoires pour les membres du CE
9. Correspondance
10. Levée de la séance

CE-20-21-01 La proposition est adoptée à l'unanimité.

4 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 10 JUIN 2020

- Il est proposé par Mme Brigitte Cusson, secondé par Julie René De Cotret, d'approuver le compte rendu du 10 juin 2020.

CE-20-21-02 La proposition est approuvée à l'unanimité.

5 SUIVI AU COMPTE-RENDU DU 10 JUIN 2020

- Madame Couillard informe que la prise de photos scolaires est prévue pour le 4 novembre 2020. Les informations sont dans l'édition du journal Le Phare de septembre.

6 PAROLE AU PUBLIC

- Madame Couillard indique qu'elle enverra aux parents les dates des rencontres du CE afin que les intéressés se manifestent une semaine d'avance en indiquant le sujet sur lequel ils aimeraient intervenir.

7 INFORMATIONS

7.1 Direction

- Les normes et modalités d'évaluation ont été déposées sur le site internet de l'école. Cette année, il y aura deux bulletins. Le lien vers ces informations sera transmis dans Le Phare de novembre.
- Pour la composition du CE, on devrait avoir 3 postes d'enseignants, 1 de professionnel et 1 de personnel de soutien. Cette année, aucun professionnel s'est montré intéressé, il y aura donc 4 professeurs.

7.2 O.P.P.

- Une rencontre de l'O.P.P. a eu lieu suite à l'assemblée générale. Deux nouveaux membres ont été recrutés. Le comité a beaucoup d'idées mais la COVID apporte beaucoup de contraintes. Le compte-rendu de la première rencontre de l'O.P.P. a été transmis à la direction.
- L'O.P.P. aimerait que des activités spéciales (sur l'heure du midi) soient planifiées et organisées pour faire bouger les élèves (p.ex. zumba). L'O.P.P. est prêt à faire des démarches et même à payer pour ce type d'activité.
- La tenue du Bazar de Noël risque d'être difficile considérant l'obligation de respecter le concept de bulle-classe. Il faut sonder l'intérêt des professeurs.
- L'O.P.P. aimerait une rencontre avec les professeurs afin de connaître leurs besoins et possiblement supporter des idées/projets qu'ils pourraient proposer.
- L'O.P.P. encourage le Service de garde à faire part de besoins matériels qu'il ne peut financer lui-même.
- L'O.P.P. considère que des démarches devraient être effectuées dans le but de mettre fin à la distribution d'ustensiles de plastique par le traiteur. Un sondage auprès des parents utilisateurs est suggéré.
- L'O.P.P. a retenu l'idée de faire une campagne de financement via la vente d'étiquettes auprès des parents de l'école. Deux compagnies offrent des produits intéressants : Colle-à-moi et Mabel's Labels. L'objectif d'une campagne de financement pourrait être fixé suite à la rencontre avec le comité des enseignants pour discuter des besoins/projets.

- L'O.P.P. propose de remplacer le sable du carré de sable de la cour des maternelles puisqu'il est trop dur pour pouvoir y jouer et que des mauvaises herbes y poussent.
- L'O.P.P. propose un concours (participatif) de décoration de citrouilles. Les enfants seraient encouragés à envoyer une photo de leur citrouille à l'O.P.P. via courriel ou sur sa page Facebook.

Un tirage au sort de prix de participation (5 cartes cadeaux de $10 Au Royaume du vrac) serait fait parmi les participants.

- M. Gagnon appuie ces propositions. Madame Brigitte Lauzon-Fibich seconde.

CE-20-21-03 La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.3 Représentant au service de garde

- Cette année, les journées pédagogiques se dérouleront à l'école.
- Les états de compte (frais du Service de garde et service des dîneurs) seront envoyés aux parents à la fin de chaque mois. Le premier sera transmis la semaine prochaine et couvrira la période du 1er au 30 septembre.

7.4 Représentante au comité de parents

- Madame Maude Pelletier-Bernier, représentante au comité de parents, présente un sommaire de la première rencontre à laquelle elle a assisté. Il y a eu élection du comité exécutif (environ 8 parents) et un vote pour nommer le représentant des parents au CA.

7.5 Membres du CE

- Monsieur Gagnon demande ce qui est prévu à l'école pour l'Halloween. Des activités sont prévues par le comité des enseignants (surprises, friandises, parade de costumes si le temps le permet).
- Madame Maude Pelletier-Bernier demande si des avancements ont été faits concernant la suggestion d'une *Zone Chamaille*. La suggestion a été apportée au comité « soutien au comportement positif », mais le projet est « gelé » à cause de la pandémie. La réflexion reprendra lorsque ce sera possible.
- Madame Maude Pelletier-Bernier demande si l'école serait intéressée à se doter d'une politique environnementale comme il existe dans certaines écoles.
    - Madame Couillard suggère d'apporter ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CE.
    - Madame Brigitte Lauzon-Fibich suggère d'avoir des exemples de telles politiques pour la prochaine rencontre.
    - Madame Pascale Ghelyn suggère que le sujet soit apporté à une prochaine rencontre du Comité des enseignants.

7.6 Parole au public

8 AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

8.1 Représentant de la communauté

- Monsieur Gagnon propose la candidature de monsieur André Amesse. Madame Véronique Saint-Laurent seconde.

CE-20-21-04 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.2 Règles de régie interne

- On peut y voir quelques nouveautés, par exemple au niveau des substituts (2) de représentants parents.

- Monsieur Gagnon pose quelques questions quant à la possibilité que certaines corrections doivent être apportées au document (11.1 qui fait référence à la Loi sur l'instruction publique).
- Un document est déposé et sera voté à la prochaine rencontre du CE.

8.3 Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement

- Le CSSP répond fréquemment à des questions concernant le fonctionnement du conseil d'établissement, son rôle et ses pouvoirs. Des documents de référence ont donc été préparés afin d'aider les membres des conseils d'établissement dans leur tâche :
  Le conseil d'établissement : son rôle, ses pouvoirs
  Présentation Powerpoint – Formation du conseil d'établissement
  Foire aux questions
  Pouvoirs du conseil d'établissement – Tableau résumé
  Formulaire de dénonciation de conflit d'intérêt
- Les membres sont invités à lire les documents qu'ils ont reçus.

8.4 Calendrier des séances

- Document déposé avec des propositions pour des rencontres vers 18h30: mercredi le 25 novembre 2020, mardi le 23 février 2021, mardi le 30 mars 2021, mardi le 11 mai 2021, mercredi le 16 juin 2021.

8.5 Dénonciation d'intérêt des membres

- Le formulaire a été distribué aux membres. À compléter si pertinent.

8.6 Liste des membres du conseil d'établissement 2020-2021

- Une liste des membres du CE avec leurs coordonnées a été distribuée : aucun changement à y apporter.

8.7 Activités éducatives complémentaires 2020-2021

- Les règles sont les mêmes que l'an dernier (p.ex. respect des règles COVID pour transport en autobus).
- Les enseignantes devront trouver des activités qui doivent rencontrer certaines conditions, ce qui risque d'être plus difficile en raison des règles sanitaires.
- Des activités qui seront payées par les parents ont été planifiées. Certaines (activités à l'école) ont déjà été réalisées.

8.8 Rapport annuel 2019-2020 à adopter et bilan du plan d'action du projet éducatif (information)

- Orientation 2 - Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques/ calendrier des CAP : on propose d'inscrire « à surveiller » dans la colonne « évaluation » puisque, dans les conditions actuelles, seulement 4 rencontres seront possibles et qu'il est important de maintenir ce projet jusqu'en 2022. Tendance à l'« amélioration ».
- Orientation 3 - Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire : on propose d'inscrire « à surveiller » dans la colonne « évaluation » parce que le sondage auprès des élèves est important et qu'il n'a pas été possible de le réaliser en juin tel que planifié. Tendance « aucune amélioration significative ».
- Orientation 4 - Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour : on propose d'inscrire « à surveiller » dans la colonne « évaluation » compte tenu du contexte COVID. Tendance à l'« amélioration ».
- Il est proposé par madame Brigitte Lauzon-Fibich, secondé par madame Maude Pelletier-Bernier, d'adopter le rapport annuel 2019-2020 avec les ajouts proposés.

CE-20-21-05 La proposition est adopté à l'unanimité.

8.9 Proposition de modification pour l'horaire des 4e, 5e et 6e année

- Afin d'optimiser le temps en classe, de limiter les déplacements et d'éviter la perte de temps associée à l'habillage/déshabillage des élèves lorsque la récréation est en milieu d'après-midi, un nouvel horaire est proposé :
  13h40 – 14h40 classe
  14h40 – 15h10 classe
  15h10 – 15h30 récréation
- Il est proposé par madame Line Noël, secondé par monsieur Carl Gagnon, d'approuver les modifications d'horaire.

CE-20-21-06 La proposition est approuvée à l'unanimité.

8.10 Formations obligatoires pour les membres du CE

- Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec (quebec.ca)
- Cette formation s'adresse à tous les membres des conseils d'établissement ainsi qu'aux directions d'établissement. Elle vise à les soutenir dans l'exercice de leurs fonctions et pouvoirs prévus dans la *Loi sur l'instruction publique*.
- L'implantation d'une formation obligatoire fait partie des principaux changements apportés à la nouvelle gouvernance scolaire au Québec. Elle réaffirme l'importance de soutenir les conseils d'établissement dans la réalisation de leur mandat, pour qu'ils puissent prendre les meilleures décisions, dans l'intérêt de tous les élèves.

9 CORRESPONDANCE

- Aucune

10 LEVÉE DE LA SÉANCE

- La séance est levée à 21h34.

Maude Pelletier-Bernier, présidente

Nathalie Couillard, directrice